

Assistantes maternelles : les tarifs augmentent

Le tarif moyen des assistantes maternelles a progressé de 2,58% en 2018 et s'établit désormais à 3,18 euros par heure et par enfant. Cette tendance s'expliquerait par la difficulté pour les assistantes maternelles de trouver des familles.

Assistants maternelles : l'écart entre le tarif moyen et le minimum légal est de 14,3%

Si le recours à la garde à domicile augmente ces dernières années (+16,4% depuis 5 ans), les assistantes maternelles restent de loin le mode de garde individuel préféré des Français. En effet, 86% des parents d'enfants en bas âge optent pour ce mode de garde, selon une étude de Yoopies, un site de mise en relation entre assistantes maternelles et familles. Pour rappel, les assistantes maternelles sont des nounous qui possèdent un agrément délivré par le Conseil départemental et gardent les enfants directement chez elles. Accueillant généralement plusieurs enfants, leur salaire minimum légal est calculé sur la base du SMIC selon un tarif par heure et par enfant, auquel s'ajoute une indemnité d'entretien, une indemnité de nourriture si l'assistante maternelle fournit les repas et d'éventuels frais kilométriques.

Seul bémol, leurs tarifs ne cessent de progresser. Bien que le minimum légal soit fixé à à 2,78 euros par heure et par enfant, les assistantes maternelles choisissent généralement de fixer un montant supérieur. En 2018, il s'élève à 3,18 euros par heure et par enfant, soit une progression de 2,58% comparé à 2017.

En 2018, l'écart entre la région la plus chère et la région la moins chère s'étend

La situation est toute autre concernant la garde à domicile. En 2018, le coût de ce service se stabilise pour la première fois depuis 2014 et affiche un tarif moyen de 9,05 euros/heure. Sur un an, la progression reste limitée à 0,67%. Les disparités entre régions restent très importantes, et l'écart continue de se creuser entre les régions les plus chères et les moins chères : Yoopies observe ainsi une différence de 57 centimes par heure entre la Corse, région la plus chère (9,49 euros) et les Pays de la Loire, région la moins chère (8,92 euros). À titre de comparaison, en 2017 cet écart n'était « que » de 37 centimes/heure.

Trois régions de France sont particulièrement touchées par l'explosion des taux horaires : l'Île-de-France (+5,3%), l'Occitanie (+4%) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur à (+3,5%). Là encore, les écarts entre régions sont impressionnants : 66 centimes/heure de différence entre la Corse, région la plus chère à 3,68 euros/heure et la Normandie, région la moins chère à 3,02 euros/heure.